



Brest
MÉTROPÔLE & VILLE

PORTRAIT

Type de collectivité : Métropole et Ville
Nombre de communes de l'EPCI : 8
Population : 210 047 habitants
Région : Bretagne
Département : Finistère
Obtention du label : 2016 (Cit'ergie) -
2021 (Gold Cit'ergie)
Niveau actuel du label : Gold Cit'ergie

BREST MÉTROPOLE ET VILLE

Le territoire s'engage pour le climat

Ce qu'apporte Cit'ergie

La politique Air-Énergie-Climat menée par Brest métropole et Ville lui a permis d'obtenir le label Cit'ergie en 2016, et a permis d'identifier les points de progression possible.

Aujourd'hui, Cit'ergie constitue pour l'équipe projet du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) un véritable outil d'évaluation interne. La visite annuelle est l'occasion de faire prendre conscience à toutes les directions concernées de leurs rôles pour la mise en œuvre de la transition énergétique, climatique et sociétale. L'état des lieux établi pour ce nouveau cycle permet de mobiliser les services de façon transversale et de photographier l'état actuel de la politique. De plus, la candidature au niveau Gold est une véritable motivation pour le management.

En termes de gouvernance, la labellisation en ce début de mandat politique est une opportunité pour porter ces sujets auprès des responsables, directeurs généraux et surtout de la nouvelle équipe d'élus. Cela leur permet de s'approprier les enjeux et de prendre connaissance du niveau de considérations de ceux-ci dans les différentes politiques sectorielles. Le label Cit'ergie Gold permettra également de se mettre en relation avec d'autres villes européennes, sources d'inspiration.

Une excellente performance de la Collectivité

1.2.1 – Réseau de chaleur urbain classé

Le réseau de chaleur de Brest, long de 52 km, se caractérise par une forte dynamique de développement, entretenue par une collaboration commerciale étroite entre le délégataire et la collectivité, par le portage des investissements par la collectivité et par le classement du réseau. La collectivité veille également au plus grand degré de satisfaction des abonnés : continuité de service, transparence et équité des dispositions contractuelles, compétitivité tarifaire. Le taux d'énergies renouvelables et de récupération est de 90 %. À 59€/MWh, il fait partie des réseaux de chaleur les moins chers de France. Le Miroir des Énergies, équipement de stockage thermique, est son emblème, véritable totem de la politique énergétique.

Ils ont dit...

« Cette récompense vient saluer les efforts menés par la ville de Brest et Brest métropole depuis plusieurs années dans le domaine de la transition énergétique, et l'expertise des services de la collectivité en la matière en particulier. Cette récompense nous pousse à accélérer les transitions déjà amorcées en intégrant tous les domaines et en allant beaucoup plus loin. Grace à Cit'ergie, nous avons une feuille de route claire pour les années à venir : à nous, d'entraîner tous les acteurs du territoire dans une politique climat-air-énergie ambitieuse. »

Glen Dissaux, vice-président de Brest métropole en charge du [plan climat air énergie territorial](#)

EN SAVOIR



Responsable division Energie

Sylvie MINGANT

02 98 33 51 36 - sylvie.mingant@brest-metropole.fr

Site de la collectivité : www.brest.fr

Conseillère Cit'ergie : Michael TOMA



BREST MÉTROPOLE ET VILLE

Quelques actions dans les six domaines du label

Développement territorial

Classement et développement du Réseau de Chaleur de Brest

Brest dispose d'un réseau de chaleur urbain (RCU) de 52 km (+25 km entre 2012 et 2019), labélisé « écoréseau de chaleur » par AMORCE et classé depuis octobre 2019, avec une obligation de raccordement à moins de 250m pour une puissance minimale de 60kW. Le périmètre intègre le potentiel de développement identifié dans le cadre du schéma directeur. Ce réseau de chaleur est principalement alimenté par l'Unité de Valorisation Énergétique des Déchets et une chaufferie bois de 12 MW.

Patrimoine de la collectivité

Système de Management de l'énergie ISO 50001

Dans le cadre du projet européen Compete4SECAP, un Système de Management de l'énergie (SMé) a été mis en place sur l'ensemble de l'éclairage public et de la flotte de véhicules municipale de la métropole et ville de Brest. Cette démarche permet de structurer la méthode de gestion de l'énergie et d'identifier des actions afin d'améliorer de façon continue la performance énergétique de ces deux secteurs. Le secteur du patrimoine bâti, en observateur dans cette première phase, a vocation à rejoindre le périmètre. Entre 2013 et 2018, Brest métropole a ainsi économisé 3 875 MWh par an sur l'éclairage public, soit 22%.

Approvisionnement en énergie, eau et assainissement

Gestion des eaux pluviales : des solutions basées sur la nature

Pour limiter le risque d'inondation et compenser l'imperméabilisation due au développement de l'urbanisme, 300 bassins de rétention sont implantés sur le territoire de Brest métropole, dont 2 en cours de finition sur la ville de Brest : Kertatupage (60 000 m³) et Keravelloc (30 000 m³).

Une étude est en outre en cours sur le cœur de métropole pour évaluer la possibilité de désimperméabiliser le centre-ville et de développer la nature en ville, avec notamment la recherche de surfaces tampons qui permettent d'accueillir l'eau des alentours : par exemple, rediriger l'eau de la ville dans des parcs en favorisant la déconnexion au réseau unitaire et promouvoir les solutions basées sur la nature.

Mobilité

Nouvelle Délégation du Service Public global de mobilité durable

La compétence de service global de mobilité est déléguée à RATP-Dev. L'un des critères décisifs pour la sélection était le développement de la mobilité durable. Outre l'adaptation du réseau de tramway et bus pour favoriser l'usage par les actifs des transports en commun, ce nouveau contrat prévoit :

- Un renforcement de l'offre de VAE (1 200 VAE d'ici 2022) ;
- La création du KerLab, lieu collaboratif pour innover et inventer la mobilité de demain ;
- Un projet de MaaS (Mobility as a Service) couplé à de nouveaux outils d'achats (open paiement et M Ticket).

Organisation interne

Organisation des ressources humaines pour les enjeux énergie-climat

Les moyens humains sont portés principalement par la Direction Ecologie Urbaine et décentralisés au sein des services opérationnels, avec notamment la création de postes tel qu'un chargé de mobilité durable dans la direction des déplacements, une chargée de transition dans la direction du développement économique... Au-delà de ses ressources interne, la collectivité sollicite ses opérateurs qui se structurent pour répondre au besoin de la métropole et des autres collectivités, avec l'agence locale de l'énergie (24 employés en 2020, soit 4 fois plus en 10 ans), et ses SEM et SPL sur la rénovation énergétique et la production d'énergies renouvelables.

Communication et coopération

Tinerjie : copropriétés, précarité et montée en compétence des professionnels

Tinerjie, la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat mise en place par Brest métropole en 2012 en partenariat avec l'ANAH, l'ADEME, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la FFB et la CAPEB sous forme de guichet unique, permet aux citoyens de la métropole (et à d'autres EPCI depuis son extension) de disposer d'une assistance sur la question de la rénovation sous forme de conseil, recherche de financement et mise en relation avec des professionnels, aussi bien en maison individuelle qu'en copropriété. Depuis 2014, 15 000 contacts ont été reçus, 13,5 M € de subventions ont été versés et 40 M € de travaux ont été générés, 2 600 logements privés ont été rénovés (gain de 48 % pour les maisons).



© Guillaume Team



© Dominique Le Roux



© Brest métropole

Cit'ergie EN PRATIQUE

Cit'ergie est l'appellation française du label européen energy award (ea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1 400 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui facilite la réalisation d'un Plan Climat Air Énergie Territorial, d'un Agenda 21, le respect des engagements de la Convention des Maires et la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie performante.

Rejoignez le réseau des collectivités Cit'ergie !

Site du label Cit'ergie : www.citergie.fr - Contact : citergie@ademe.fr